

**Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale
d'Hennuyères**

Procès verbal de la séance du 27 mars 2019

Présents : Mr Joseph Trenson, Madame Gwendoline, Madame Sophie

Nicolas Jacquet, Sandrine Flament, Isabelle Beaussart, Stéphanie Herman, Séverine Verlinden, Sylvie Themelin, Dorothée Vatin, Nicolas C, Coeckelbergs Quentin, Sandrine Roosens

1ère partie en présence du Directeur et de l'équipe éducative

- Portes ouvertes: le samedi 31 mars de 11h à 16h. Il y aura des activités dans les classes et un château gonflable.
Pour les autres années, pour avoir plus de personnes, il est envisagé de faire comme à Ronquières, prévoir la porte ouverte le vendredi soir pour les primaires. Et garder une porte ouverte le samedi pour les maternelles et ainsi permettre aux nouveaux parents de pouvoir venir plus facilement.
- Pour la classe d'accueil :
Il est proposé de tabler sur une moyenne de 22 enfants pour la caisse de classe : soit 330 euros
- Classe de dépaysement :
 - Ski : tout s'est bien passé. Il y a eu pas mal d'activités dont le chien de traîneau. Le ski est déjà réservé pour l'année prochaine.
 - Pour les 5^{ème} primaires qui sont restés à l'école: c'est Madame Shirley qui a pris les enfants. Tout s'est bien passé car elle les a déjà pendant l'année.
 - Mer : Il était envisagé de passer à 4 jours mais ça serait trop cher. On passerait à plus de 200 euros. Ça n'est donc pas envisageable. Tout s'est bien passé et les journées ont été bien remplies.
- Suivi cours de récréation : Le service des travaux a un programme dans lequel le directeur peut mettre ses demandes de travaux (à court, moyen et long terme), ce qui permet d'assurer un suivi de travaux.
- Poids des cartables : les enseignants ont été sensibilisés à la problématique. A la rentrée, ce sera aussi suivi.
- Les marché aux plantes : les contacts ont été pris avec le fleuriste pour prévoir les bons de commande avant pâques. C'est ce qui finance le chapiteau de l'école.
- Carnet pub :
Le démarchage a commencé. Il faudra prévoir l'impression pour après les vacances.
- La ludothèque : elle est gérée dans la classe de Madame Gwendoline. Les collègues peuvent venir dans la classe pour choisir les jeux. Il y a des jeux pour tous les niveaux d'âge. Les enfants jouent pendant la classe car jouer aux jeux de société, c'est aussi apprendre (les règles, apprendre à perdre, apprendre à jouer). Il est possible aux parents de faire des dons de jeux de société en bon état.

Madame Gwendoline demande à l'AP de pouvoir acheter quelques jeux supplémentaires. Les jeux recherchés doivent avoir une valeur d'apprentissage.

- Divers :
 - Circulaire sur la gratuité scolaire : qui précise sur ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas et la circulaire prévoit les sanctions en cas de non respect (retrait des subventions). Elle s'applique à toutes les classes et tous les réseaux. Pour le moment, les précisions chiffrées sont pour le maternelle : l'école est gratuite mais il est possible de demander aux parents :
 - un cartable vide avec un plumier vide.
 - Les activités culturelles et sportives doivent être prévues dans le ROI et ça ne peut dépasser 50 euros/an
 - Toute demande aux parents se fera sur base facultative. Le devis de l'année pour les dépenses à prévoir devient obligatoire. Le conseil de participation devra valider cette liste
 - Les classes de dépaysement : 100 euros maximum par scolarité en maternelle.
 - Il y a un budget de 60 euros par enfant de maternelle pour permettre l'achat de matériel.
- Opération déchets : ça fonctionne bien et il n'y a plus de poubelles dans la cour.
- Jours : lundi sans déchet et mercredi santé
- Dès septembre : il n'y aura plus de photocopies à la commune. Il y aura 2 photocopieurs dans l'école. Il y aura un quota. Les feuilles sont fournies. Par contre, il faudra faire les copies soi-même.
- Alarme : l'école sera fermée en journée et il y aura une caméra qui permet de voir qui sonne et d'ouvrir la porte à distance. Toutes les portes seront changées. L'école sera plus sécurisée mais il faudra de la discipline pour la gestion des codes.
- La communauté française souhaite plus de participation des parents. Il y aura donc 4 conseils de participation à la place de 2. C'est dans le plan de pilotage. En septembre, ce sera la deuxième phase pour l'école : l'ensemble des acteurs de l'école (les enseignants, les parents) vont se lancer dans le plan de pilotage pour cibler les forces et faiblesses de l'école par rapport à d'autres écoles du même type (réussite du CEB, redoublement, départ, ...). Il y aura donc un contrôle par la communauté française. Dans 6 ans, l'école doit atteindre ses objectifs.
- Momo challenge : comme un enfant en a parlé dans l'école, Monsieur Trenson a sensibilisé les enfants de la classe concernée. Il insiste pour agir avec tact afin d'éviter de susciter la curiosité de ceux qui n'étaient pas au courant!
- Remplacement des enseignants : il n'y a pas de candidats pour assurer un remplacement. Pour remplacer Madame Maud : Madame Shirley ne fait plus ses 1/5 temps dans les classes habituelles. Le 1/5^{ème} est assuré par une institutrice maternelle. Ce n'est pas la solution idéale mais il n'y a pas d'autres solutions.
 - En tant qu'AP, on devrait écrire au ministre et au PO pour dire notre inquiétude.

- Vestiaire de gymnastique : il faut mettre un film opaque pour qu'on ne voit plus les enfants se déshabiller depuis la cour des maternelles
- Chaleur dans les classes : dans un premier temps, on placera des films sur les fenêtres car les stores ne seront pas placés dans l'immédiat.
- Fontaine d'eau : il va y en avoir.

2ème partie : uniquement les membres de l'AP :

- Caisses de classe :
 - Madame Sophie demande sa caisse de classe pour partir à Aubechies.
 - Madame Marylène : pour des sacs pour aller à Disney
 - Madame Gwendoline : après discussion : on lui accorde 150 euros comme caisse projet pour septembre. Pour cette année, elle peut déjà utiliser sa caisse de classe.
- Tombola : le groupe tombola a déjà réussi à collecter pas mal de lots.
 - Gros lot : un smartphone ou une tablette PC
- Carnet pub : on en est déjà à 1200€ de promesses et/ou paiements déjà faits, mais on n'a pas encore le retour complet de tous les démarcheurs
- Portes ouvertes : Il faut expliquer aux parents le rôle de l'AP et leur proposer de s'inscrire pour aider à la fancy fair.
- Fancy fair :
 - voir si on ne ferait pas un tout cartable commun entre les institutrices (confirmation de participation de l'enfant au spectacle) et l'AP (demande d'aide aux parents), ce qui réduirait les quantités de papiers et motiverait peut-être plus de parents
 - ne pas oublier de laver le reste des gobelets avant la fancy fair
 - Dorothee prépare les jeux pour la fancy fair.